



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Passy, vendredi 8 septembre 2023

DOUBLEMENT DES AIDES ET BONUS DE 50% Succès exceptionnel pour l'offre de la CCPMB sur la rénovation des logements !

L'initiative inédite des élus de la Communauté de Communes a rencontré un vif succès. Depuis le 1^{er} juillet, l'offre spéciale de doublement des aides et d'un bonus de 50 % pour les travaux réalisés avant fin 2024 a déjà généré deux fois plus de demandes de dossiers en seulement deux mois.

La CCPMB a répondu de manière proactive aux besoins des propriétaires désireux d'améliorer leurs biens, enregistrant 22 dossiers de demande d'aide CaseRénov en deux mois, soit presque autant que les 28 dossiers reçus sur les six premiers mois de l'année précédente. Cela représente un montant de 121 826 euros reversé aux habitants.

Cette offre CaseRénov est disponible jusqu'au 31 octobre 2023.

PRÊT À RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?
DEMANDEZ L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !
JUSQU'À 12 000€* POUR TOUT DOSSIER DÉPOSÉ AVANT LE 31 OCTOBRE !

* aide à la rénovation énergétique maximale en fonction du nombre de poste de travaux

CONTACTER LA CCPMB
ccpmb.fr/doublement-caserenov

CaseRénov

RAPPEL DE L'OFFRE

Travaux pris en charge : isolation des murs, du toit, du plancher bas et remplacement des menuiseries.

	Avant le 1 ^{er} juillet 2023	Depuis le 1 ^{er} juillet 2023	BONUS SUPPLEMENTAIRE jusqu'au 31 octobre 2023
1 poste de travaux	1 000 €	2 000 €	3 000 €
2 postes de travaux	2 000 €	4 000 €	6 000 €
3 postes de travaux	3 000 €	6 000 €	9 000 €
4 postes de travaux	4 000 €	8 000 €	12 000 €

x2 →

x3 →

Président :
Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr
Contact presse :
Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80
elisabeth.amblard@ccpmb.fr

INFORMATIONS SUR L'OFFRE :
ccpmb.fr/doublement-caserenov

